



# BULLETIN D'INSCRIPTION 2017/2018

A retourner par courrier  
aux Ateliers de La Gobinière  
37 av. de la Ferrière – 44700 ORVAULT  
ou à remettre au secrétariat

Dossier reçu le :

Nom ..... Prénom .....

Enfant/Ado  Age : .....

Etiez-vous inscrit(e) en 2016-2017 ?

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél fixe : ..... Mobile : .....

E.mail : .....@.....

<input type="checkbox"/>	ACTIVITE (intitulé du cours, jour et heure, animateur)	MONTANT
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<b>CARTE D'ADHESION</b>	
<input type="checkbox"/>	<b>ABONNEMENT 7 CONFERENCES</b>	
	TOTAL A PAYER	

### NE RIEN INSCRIRE DANS L'ESPACE CI-DESSOUS


Je souhaite recevoir à mon domicile les offres privilèges des magasins beaux-arts, partenaires des Ateliers de la Gobinière (Rougier&Plé, Palette St Luc...)

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et d'inscription (voir verso du bulletin).**

**Date et signature :**

## Conditions générales

### HORAIRES SECRETARIAT

Du lundi au jeudi : 13h30/18h00  
Fermeture annuelle : du 10 juillet au 30 août 17

**VOUS ETIEZ INSCRIT EN 2016/2017**

**Vous êtes prioritaire jusqu'au 17 juin 2017. Après cette date, votre inscription sera enregistrée dans la limite des places disponibles.**

**VOUS ETES UN NOUVEL ADHERENT**

**Votre inscription sera prise en compte à partir du 19 juin 2017 dans la limite des places disponibles.**

### CARTE D'ADHESION

- 10€ : enfants/jeunes orvaltais - 18 ans
- 20€ : Orvaltais, demandeurs d'emploi, étudiants moins de 25 ans (sur présentation de justificatifs)
- 40€ : autres

Cette carte est familiale et valable du 1er sept. au 31 août. Elle n'est pas remboursable. **Joindre à votre dossier une enveloppe timbrée à votre adresse pour obtenir la carte ou la demander à votre animateur (trice) à la rentrée.**

### REDUCTIONS SUR LES TARIFS

- Moins 20% pour les demandeurs d'emploi, étudiants moins de 25 ans (sur présentation de justificatifs)
- Moins 20 % pour l'inscription d'un 2ème enfant d'une même famille.
- Moins 20 % pour une inscription dans un 2ème atelier adultes.

### REPRISE DES COURS SEMAINE DU 18 SEPT

Il n'y aura pas cours pendant les vacances scolaires, les jours fériés et le soir de l'AG. Les cours se termineront le 23 juin 2018. La date de rentrée des cours ayant lieu une semaine sur deux est inscrite sur la brochure. Le planning vous sera remis à la rentrée par votre animateur(trice).

## AUTORISATION PARENTALE

J'autorise mon (mes) enfant(s) à quitter seul le cours  **OUI**

**NON**

date et signature :

## Inscriptions

### FICHE D'INSCRIPTION ET REGLEMENT

Inscription uniquement par courrier à l'aide de la fiche jointe à la brochure ou à imprimer à partir de notre site internet [www.atelierslagob.org](http://www.atelierslagob.org).

### PAIEMENT

Possibilité de payer en 4 fois (adhésion + cours) sur 4 mois consécutifs (sauf août), en espèces ou par chèques (encaissés au début de chaque mois, libellés à l'ordre des Ateliers de la Gobinière, datés de la date du jour de l'inscription). **Les montants sont arrondis (pas de centimes).** L'association accepte les chèques vacances, Chèque Culture, Passe Culture et Sports, ainsi que le Pass'Jeune Orvault.

### ABONNEMENT CONFERENCES

Etablir un chèque à part.

### CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

L'association se réserve le droit d'annuler un atelier ou un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, l'adhérent est remboursé sans délai. En cas d'abandon d'un atelier à l'année ou d'un stage du fait de l'adhérent, aucun remboursement ne sera effectué. Les séances non effectuées ne pourront être rattrapées.

### RESPONSABILITES DES PARENTS

Les parents sont responsables de leurs enfants mineurs jusqu'à la prise en charge par les animatrices à l'intérieur des locaux. Ils doivent veiller à respecter l'horaire de fin de cours. En cas d'absence ou retard, ils doivent prévenir le secrétariat.

### PHOTOGRAPHIES ET FILMS

Sauf avis contraire de l'adhérent lors de l'inscription, des documents (photos, vidéos) peuvent être réalisés et utilisés par les Ateliers de la Gobinière à des fins de communication et d'information (brochure, affiche, site Internet etc...).

**TOUTE FICHE INCOMPLETE ou non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte**